

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 2d tour

Dimanche 19 juin 2022 à 08h00

 Second tour : DIMANCHE 19 JUIN

 Ouverture des bureaux de 8h à 18h.

- Nous vous invitons à apporter votre propre stylo : il devra obligatoirement être à ENCRE NOIRE pour le second tour.

- Du gel hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée de chaque bureau de vote.

- le port du masque n'est pas obligatoire, mais conseillé.

! Seule la pièce d'identité est indispensable (pour rappel, toute pièce officielle justifiant de votre identité avec photo à savoir : carte d'identité, passeport, carte vitale avec photo, carte de séjour par exemple) . Vous pouvez vous rendre dans votre bureau de vote habituel même si vous n'avez pas votre carte électorale.

Pour ceux qui n'ont pas la possibilité de voter, vous pouvez faire une demande de procuration en ligne : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>